

Elle suppose également l'éducation et la sensibilisation de tous les opérateurs économiques à tout ce qui touche à l'exploitation de l'information, qui est essentielle pour l'établissement des données de base de la planification, car elle constitue un matériau indispensable au travail et à la réflexion du planificateur aussi bien que du gestionnaire. La collecte, la circulation et l'exploitation de l'information supposent l'existence de services statistiques et de recensement efficaces ; mais, ces services ne peuvent s'acquitter convenablement de leur mission, que si chaque agent de l'appareil administratif et économique de l'Etat, au même titre que celui de chaque groupe ou collectivité, prend conscience de la valeur de l'information et veille à recueillir et à transmettre cette information de façon régulière et en prenant soin d'en vérifier l'exactitude.

En d'autres termes, la planification qui permet de diriger l'économie dans la clarté et donne ainsi le moyen d'éviter ou de prévenir les obstacles et de pressentir les possibilités nouvelles, doit être l'affaire de toute la nation et ne pas être considérée comme une tâche qui incombe simplement aux services spécialisés.

**V. — LA MISE AU TRAVAIL DE LA POPULATION ACTIVE  
VA DE PAIR AVEC LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE  
SALARIALE JUSTE ET EFFICACE, L'ORGANISATION  
DE LA PROTECTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS  
ET UNE REPARTITION EQUITABLE DES FRUITS  
ET CHARGES DU DEVELOPPEMENT**

**1) La mise au travail de l'ensemble de la population active :  
une nécessité de la construction du pays et une exigence  
du socialisme.**

Dans une économie socialiste, toute personne valide en âge de travailler, représente une potentialité qui fait partie des forces productives du pays et qui, de ce fait, constitue une richesse dont la valorisation est un impératif du développement, au même titre que la terre, les ressources naturelles et les autres potentialités que possède la nation. Un travailleur en état de non activité est une perte de substance pour l'économie.

En outre, dans une société socialiste, le droit de prendre une part du revenu national est lié à l'obligation de travailler. Ce qui signifie que l'équité dans la répartition du revenu national passe d'abord par la participation à l'effort national, c'est-à-dire par le travail.

Pour cela, la Révolution se fixe pour mission d'assurer le travail pour tous et d'offrir à chacun la possibilité de valoriser au mieux ses potentialités et ses qualifications, afin d'assurer à chaque famille la sécurité de l'existence et d'utiliser les immenses richesses humaines du pays au bénéfice du développement. Il s'agit, en fait, de réaliser une sorte d'investissement massif, sous forme de travail, ce qui implique l'adhésion consciente, individuelle et collective, aux exigences de l'effort du développement.

**2) La mise au travail de l'ensemble de la population  
active fait de la création des emplois un objectif fondamental  
du développement.**

A cet effet, il s'agit de mener sur une vaste échelle une politique intensive pour créer des emplois en vue :

- de supprimer le chômage et le sous-emploi, en offrant du travail à la population ;
- d'aménager un exutoire pour les travailleurs originaires des campagnes lesquels, sous l'effet du progrès introduit par la Révolution dans les zones rurales, deviennent candidats à l'emploi dans l'ensemble des secteurs d'activités du pays ;
- de valoriser ainsi toutes les forces productives de la Nation.

La réalisation des projets et des actions retenus dans le cadre des plans de développement, la mise en œuvre des opérations de la Révolution agraire, la modernisation et l'extension de l'agriculture, la mise en service de manière presque ininterrompue d'unités industrielles nouvelles, la multiplication des travaux d'infrastructure et l'accroissement considérable des activités à caractère social et culturel vont susciter des emplois dont l'effectif ne cessera de croître, tout particulièrement au cours des immédiates

prochaines années. La mise au travail de la population active du pays deviendra de la sorte une réalité qui se concrétisera chaque jour davantage.

**3) Le plein emploi implique une politique constante de  
formation des travailleurs et d'élévation du niveau de leur  
productivité.**

Les travailleurs algériens, en état de produire, seront ainsi entièrement absorbés par la construction du pays et par le fonctionnement de son économie. Dès lors, la question de l'avenir consistera non seulement à garantir le droit au travail pour tous, mais surtout à rendre effective l'obligation de travailler qui s'impose à chaque citoyen pour édifier le pays et assurer la production.

A cet égard, un effort intense d'organisation, d'orientation et de formation doit être effectué pour amener les différentes catégories de travailleurs à se préparer aux tâches qui les attendent et pour assurer une mobilisation rationnelle et complète de toute la force de travail disponible au sein de la population, car le problème auquel l'Algérie commence à être confrontée est, non pas celui de la résorption du chômage, mais celui de la pleine utilisation de la population, afin d'éviter à l'économie des contraintes qui résulteraient d'un manque de main-d'œuvre.

L'engagement intensif de la population active dans la production pose le problème de l'emploi de la femme. Les femmes représentent la moitié de la population active et constituent une réserve appréciable de la force de travail du pays dont l'immobilisation ne peut avoir d'autre signification que celle d'une faiblesse dans l'économie et d'un retard dans l'évolution sociale. Cependant, l'intégration de la femme algérienne dans les circuits de la production doit tenir compte des contraintes inhérentes au rôle de la mère de famille et à celui de l'épouse dans la construction et la consolidation du foyer familial, qui forme la cellule constitutive de la Nation. Aussi l'Etat doit-il encourager la femme à occuper le poste de travail qui réponde à ses aptitudes et à ses compétences, et dans cet ordre d'idées, multiplier la création de centres d'apprentissage spécifiques au travail de la femme. De même que le travail de la femme doit s'accompagner de lois rigoureuses destinées à assurer la protection de la maternité, à garantir la sécurité de la famille, à ménager les adaptations nécessaires des activités exercées par les femmes et à faire en sorte que le travail de la femme soit un facteur de cohésion familiale et sociale.

Au demeurant, le plein emploi signifie la poursuite d'une politique ininterrompue dans la création des emplois et dans la formation des travailleurs. Il s'agit en effet, non seulement d'offrir du travail aux nouvelles vagues de travailleurs correspondant à l'accroissement démographique de la population et de préparer ces travailleurs à leurs tâches dans la production, mais aussi de répondre aux exigences de la productivité qui, en s'élevant, dégage un surcroît de forces à réaffecter et à réutiliser d'une manière plus efficace.

**4) La diversification des types d'emploi et l'élévation du  
niveau de ces emplois permettent d'offrir des débouchés  
adéquats aux générations nouvelles.**

Le développement du pays donne lieu à l'apparition d'un type nouveau d'emploi. Un tel emploi comporte l'exigence de connaissances techniques et intellectuelles, et permettra d'offrir des débouchés adéquats aux générations nées depuis l'indépendance. Ces générations, en raison de l'instruction et de la formation qui leur ont été prodiguées ne peuvent se suffire des seuls emplois traditionnels. Elles exigent des formes de travail plus élaborées que l'on trouve principalement dans la production industrielle, dans les formes modernes de l'agriculture et dans les activités de services qui leur sont rattachées.

L'installation de l'industrie dans les campagnes, le relèvement du niveau technique de l'agriculture et l'introduction, dans les zones rurales, des moyens et des activités nécessaires à la promotion des formes de vie moderne ont pour résultat de transformer les conditions d'existence dans les régions qui ont été tenues à l'écart du progrès, de freiner l'exode vers les villes et de rendre sans objet l'émigration pour rechercher des emplois d'un type élevé et pour accéder à un standard de vie répondant aux normes de notre époque.